



Rapport d'activités 2013

L'ÉLECTRIFICATION
LES RÉSEAUX DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
LE GAZ
LE FONCTIONNEMENT
DU SYNDICAT



*Syndicat Intercommunal
de l'Electricité et du Gaz de l'Eure*

Sommaire

3

ÉLECTRIFICATION

Avis d'urbanisme
Principes d'organisation
de la programmation 2013
Les réalisations

7

RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les réalisations

8

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Principes d'organisation
de la programmation 2013
Les réalisations
La maintenance

11

GAZ

12

FONCTIONNEMENT DU SIEGE

Compte administratif 2013
Les marchés en cours
Les ressources humaines

L'année 2013 achève mon premier mandat à la présidence du SIEGE, marqué par l'évolution progressive de nos modalités d'intervention dans un contexte de profondes mutations de notre domaine d'activités.

Son bilan me semble encore une fois pleinement satisfaisant tant sur le plan des réalisations que sur celui de l'optimisation de nos ressources et de nos investissements puisque 2013 aura permis, outre la programmation annuelle de nos investissements, de procéder à deux vagues de programmations complémentaires, axées principalement sur l'amélioration de la qualité de la desserte électrique dans le département au bénéfice de nos administrés. L'adéquation entre nos orientations et les souhaits des élus locaux ne semble pas démentie au regard des résultats de l'enquête de satisfaction diffusée en 2013 qui témoignent quasi-unaniment de votre attachement au SIEGE et à la définition de nos politiques d'investissement.

2013 aura également été marquée par le renforcement du processus d'évaluation des politiques d'investissement du SIEGE et d'ERDF dans le cadre des conférences instituées par la loi NOME du 7 décembre 2010, chargées d'élaborer et suivre les programmes prévisionnels d'amélioration des réseaux de distribution d'électricité. Cet engagement s'est concrétisé par la signature d'une charte avec ERDF visant à construire un programme coordonné de développement et de modernisation du réseau. La mise en œuvre de ce protocole place le SIEGE et le territoire départemental en situation d'être une nouvelle fois expérimentateur d'une démarche nationale dont l'objectif est de démontrer l'efficacité et la complémentarité des investissements réalisés par les deux entités sur le réseau de distribution publique d'électricité sur plusieurs exercices budgétaires.

La logique pluriannuelle qui inspire ce programme offre au SIEGE la lisibilité nécessaire pour aborder 2014 marquée par un contexte législatif et réglementaire dense pour notre domaine d'action.

Le redécoupage des cantons nous invite déjà à repenser les modalités de la territorialisation de notre action publique.

La réforme du FACE, et plus encore celle de la TCFE, devraient modifier en profondeur nos modalités d'action envers les communes urbaines et rurales.

Enfin, les projets de lois sur la Transition Énergétique (inspirés du débat national tenu en 2012-2013) et de décentralisation (dont le premier texte a été récemment adopté), devraient avoir un impact non négligeable sur notre organisation territoriale et sur l'évolution de nos missions.

A ce titre, nos projets en faveur du développement des énergies renouvelables et du déploiement raisonné d'infrastructures nécessaires aux véhicules propres constituent les premières illustrations de ces mutations à venir.

C'est compte tenu de ces éléments rétrospectifs et au regard des perspectives à court terme de notre domaine d'activités que je vous invite à prendre connaissance, de nos principales réalisations, actions et politiques menées au cours de cette année écoulée.

LE PRÉSIDENT,

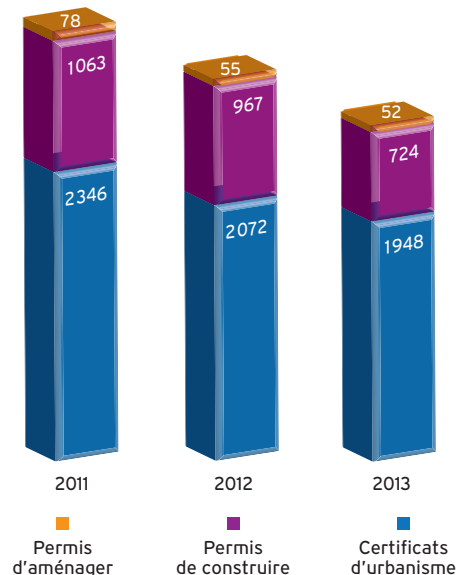
Ladislav PONIATOWSKI



Avis d'urbanisme 2013

2013 fut marquée une nouvelle fois par la baisse du nombre d'actes d'urbanisme instruits par le SIEGE, sur sollicitation des communes, baisse de 12% par rapport aux actes instruits en 2012.

Il convient néanmoins de constater la relative stabilité des permis d'aménager instruits entre 2012 et 2013, témoignant du maintien, malgré tout, du dynamisme économique et foncier du territoire.



Répartition des avis par canton en 2013



Nombre d'avis d'urbanisme sur les cantons

Taille du cercle proportionnelle au nombre d'avis d'urbanisme du canton.

Pourcentage par rapport au nombre d'avis d'urbanisme total sur le département.



Deux constats peuvent être effectués au regard des cartes ci-dessus, démontrant les dynamiques territoriales en jeu sur le département, que ce soit au travers du nombre d'actes instruits par le SIEGE, ou du nombre d'opérations d'extension du réseau de distribution publique d'électricité en vue d'urbaniser de nouvelles parcelles, réalisées sous notre maîtrise d'ouvrage en zone rurale.

Nombre d'extensions réalisées par commune en 2013



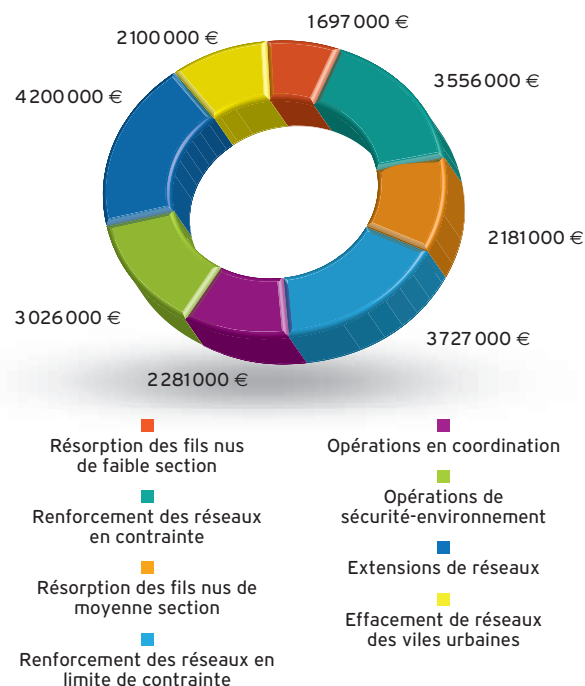
Le premier constat tient au dynamisme observé sur l'axe Seine, entre l'agglomération de Vernon à l'est et les cantons de Routot et Pont-Audemer au nord-ouest sur lequel se concentrent les voies de communications et qui profite de la proximité de la future métropole de Rouen.

L'autre constat tient au dynamisme plus récent des zones d'habitat périurbain, autour essentiellement de l'agglomération d'Évreux d'une part et, dans les cantons d'Amfreville-la-Campagne, du Neubourg et d'Évreux nord d'autre part.

Les principes de la programmation 2013

Annuellement le SIEGE consacre depuis 2011 plus de 22 000 000 € à la distribution publique d'électricité. La politique du SIEGE, constante depuis 2011, poursuit toujours les mêmes objectifs et les investissements sont hiérarchisés de la façon suivante :

Répartition de la programmation 2013



■ **Le développement du réseau** Il s'agit d'accompagner le développement urbain du département soumis à une pression foncière encore importante. Le SIEGE y réserve 4,2 M€ par an depuis 2012,

■ **L'amélioration du réseau** Elle s'appuie sur les données électriques fournies chaque année par le concessionnaire et comprend :

- Les opérations de renforcement prioritaire : elles concernent les départs ou postes de transformation présentant respectivement des chutes de tension supérieures à la tension maximale admissible du départ et une charge d'intensité supérieure à 100%. Relèvent de cette terminologie les opérations de résorption de fils nus de faible section dont le linéaire reste important (425 km) et

concentré sur l'Ouest du département. Afin d'en améliorer le processus de résorption, la collectivité a fait le choix de lui réserver une ligne de crédit spécifique (1 M€) ;

- Les opérations de renforcement préventif : elles couvrent les départs et postes de transformation présentant un niveau de tension ou de charge incompatible avec l'évolution urbaine ou l'accueil de nouveaux usagers prévus sur le linéaire concerné. Relèvent également de cette terminologie les opérations de résorption de fils nus de moyenne section dont le linéaire reste également important (571 km).

■ La sécurisation du réseau

- Les opérations de sécurité-environnement, qui distinguent les ouvrages réalisés en coordination avec des travaux ERDF (renforcement, effacement de ligne HTA en agglomération), de voirie réalisés par des collectivités tierces (libération du domaine public de surface) ou d'adduction d'eau / assainissement (économie de moyens du génie civil). Relèvent de cette terminologie les opérations d'effacement de réseau ne présentant aucune contrainte.

- En zone urbaine (sous maîtrise d'ouvrage ERDF), le SIEGE conserve la capacité de réaliser des opérations d'effacement de réseau au titre des dispositions de l'article 8 du Contrat de Concessions.

La géographie des besoins d'amélioration de la qualité de desserte électrique et des investissements consentis traduit bien, là encore, l'effort du SIEGE dans la territorialisation de ses programmes, garantissant la meilleure allocation des ressources et la meilleure mobilisation de ses moyens dans les zones

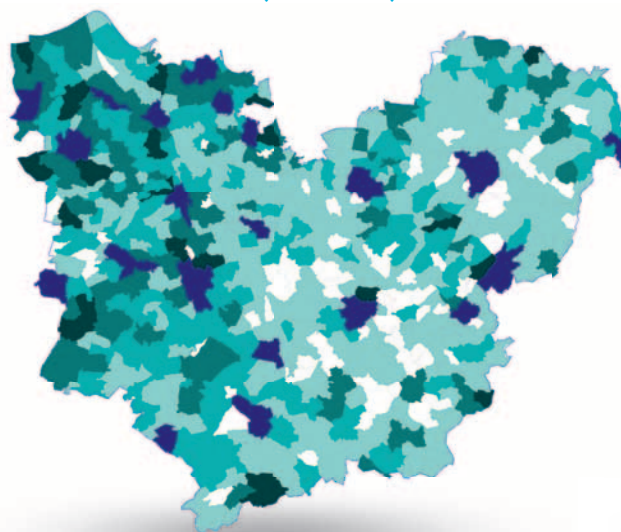
Programmation rurale 2013

	EN NOMBRE D'OPÉRATIONS	SOIT
I. Renforcements prioritaires	95	39%
I.1 Résorption des fils nus de faible section	41	17%
I.2 Renforcement des réseaux en contrainte	54	22%
II. Renforcements préventifs	109	44%
II.1 Résorption des fils nus de moyenne section	27	11%
II.2 Renforcement des réseaux en limite de contrainte	55	22%
II.3 Opérations en coordination	27	11%
III. Opérations de sécurité-environnement	42	17%
TOTAUX	246	100%

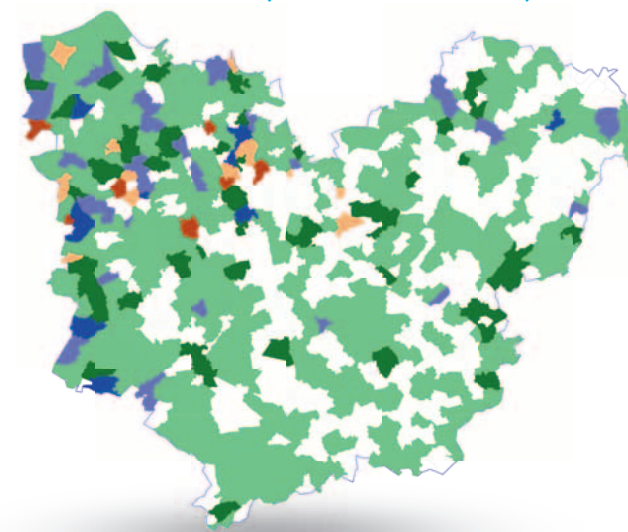
prioritaires. Il ressort ainsi des cartes ci-dessous et ci-contre que le département se divise en trois zones infra-départementales aux besoins divers :

1. La zone ouest du département pour laquelle la priorité est l'amélioration de la continuité de fourniture en raison du risque lié aux aléas climatiques et de la fragilité du réseau fil nu en proportion importante sur le secteur,
2. L'axe Seine où la priorité est à donner sur l'amélioration de la qualité de la tension en raison du fort potentiel de développement économique, dans une logique curative (renforcements prioritaires) ou préventive,
3. Les zones sud et nord-est où la priorité porte sur le maintien du niveau de qualité obtenue, en s'attachant à réduire les réseaux constitués de fils nus ou en agissant dans une logique préventive.

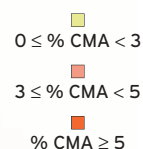
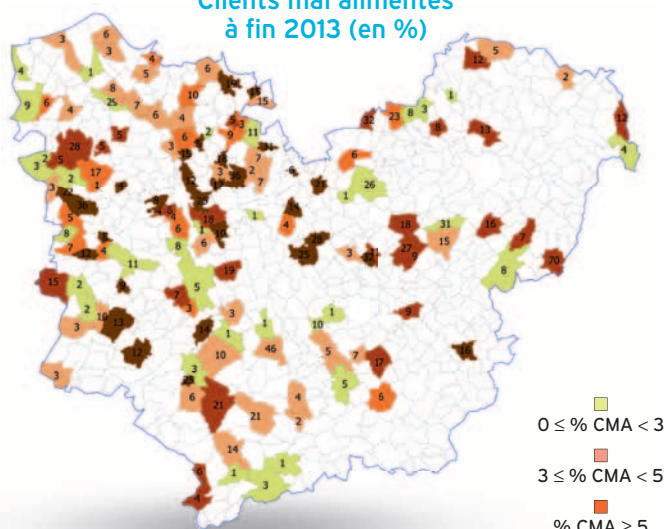
Réseaux BT aériens nus
(en mètres)



Critère B incidents B - Temps de coupures
2011 - 2013 (en heures et minutes)



Clients mal alimentés
à fin 2013 (en %)



Un effort accru au bénéfice des communes en 2013 et 2014

Grâce à l'optimisation de nos ressources et aux taux de réalisation de nos programmes, le SIEGE a pu exceptionnellement proposer en 2013 deux mesures afin d'accélérer et favoriser le processus de programmation et d'amélioration de la qualité de desserte :

- l'année 2013 aura permis exceptionnellement de procéder à deux programmations complémentaires, en mars et en juillet, afin d'accroître la réalisation des opérations et répondre aux besoins des communes. Ces programmes complémentaires concernaient en tout 30 nouvelles opérations pour un volume financier de plus de 3 millions d'euros,
- compte tenu des évolutions du FACE et de ses modalités de financement des opérations éligibles depuis 2013, et afin d'optimiser le bénéfice de cette ressource en faveur des communes, le SIEGE a adopté le principe du taux variable de contribution communale aux opérations de renforcement prioritaire et préventif à compter de la programmation 2014, entre 7% et 20% du montant HT des travaux en fonction du volume des projets concernés d'une part, et du montant annuel des aides du FACE d'autre part. Pour 2014, ce taux a d'ores et déjà été porté à son minimum soit 7%, permettant aux communes de voir baisser leur contribution prévisionnelle corrélativement au montant des aides du FACE mobilisées sur leurs projets.

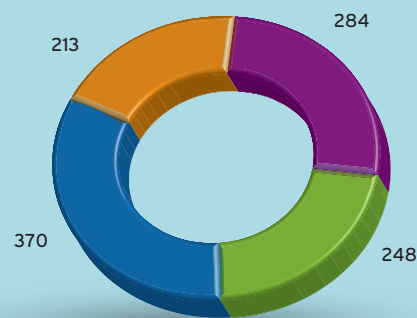
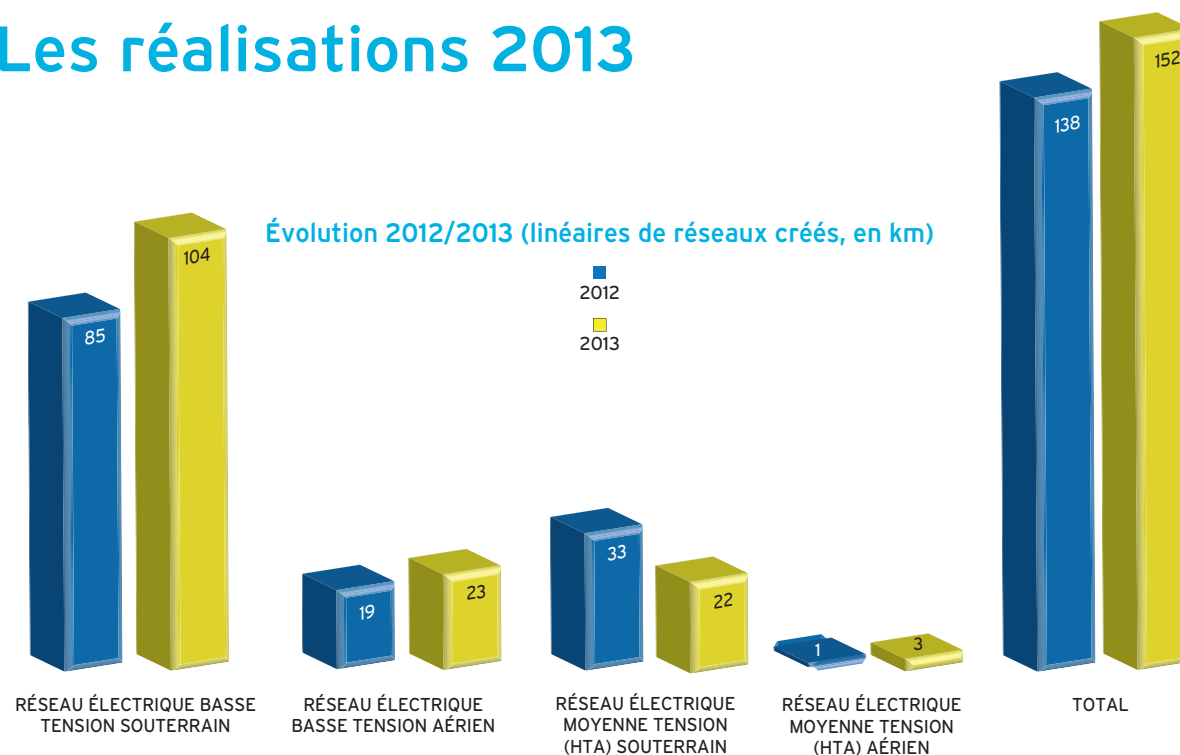
Le développement de la démarche évaluative des investissements réalisés

Au-delà de la tenue des conférences de type NOME mises en œuvre sur le département depuis 2011, et du projet de charte élaboré avec le concessionnaire, le SIEGE et ERDF ont entrepris d'expérimenter au niveau national la mise en œuvre du programme coordonné de développement et de modernisation des réseaux.

Ce document, dont le plan et la trame sont déterminés par un protocole d'accord national FNCCR-ERDF, se fonde d'abord sur une présentation de l'environnement socio-économique, géographique et paysager de la concession, puis établi un diagnostic approfondi des ouvrages constitutifs de la concession à partir des données patrimoniales, électriques et techniques fournies par ERDF. Sur la base de ces éléments, un programme pluriannuel d'investissements sur 4 ans est élaboré, déterminant les finalités, objectifs et actions par grands secteurs géographiques. Enfin, une valorisation financière de ce programme est réalisée.

A l'appui de ces développements et afin de suivre la pertinence et la réalisation dudit programme, des indicateurs de réalisation et de suivi ont été déterminés et feront l'objet d'une synthèse et exploitation à minima à mi-parcours de la période déterminée.

Les réalisations 2013



1 115 opérations réalisées en 2013

Renforcement/Effacement des réseaux électriques

Extension des réseaux électriques

Éclairage public

Enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

Les renforcements /effacements de réseaux

Nombre d'opérations : 284 soit 25% des 1 115 opérations réalisées en 2013 dont 32 opérations réalisées pour le compte des villes urbaines.

Les extensions du réseau électrique

Nombre d'opérations : 248 soit 22% des 1 115 opérations réalisées en 2013 dont 24 opérations incluant le réseau d'éclairage public et 54 le réseau de télécommunications.

Les réalisations sur le réseau de télécommunications

Esquissée en 2012, la politique d'accompagnement du SIEGE en faveur du réseau Très Haut Débit (THD) - fibre optique - aura pris toute son ampleur dès 2013.

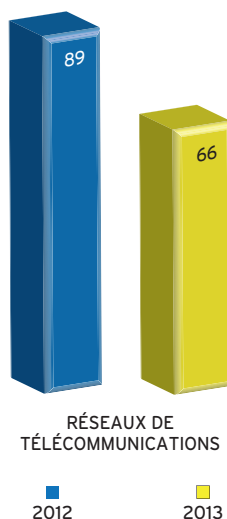
Après la signature en tout début d'année de la convention cadre entre le SIEGE et Orange pour le passage des fourreaux fibre optique lors de chaque chantier d'enfouissement coordonné des réseaux, 2013 aura été l'occasion de mettre en route et développer notre action en ce sens.

→ 213 opérations

soit 19% des 1 115 opérations réalisées en 2013

Dont 54 opérations réalisées dans le cadre d'extensions de réseau.

Linéaires enfouis (en km)



Applicable dès la programmation 2013, le choix était d'abord laissé aux communes d'opter pour la pose ou non de ce fourreau surnuméraire, et d'opter pour la propriété du dit fourreau ou le simple droit d'usage de celui-ci, la propriété restant à l'opérateur Orange.

Afin de favoriser le maillage territorial du réseau fibre optique, et au regard des premiers retours d'expérience constatés en début d'année, le SIEGE a profité de l'année 2013 pour généraliser ce dispositif et l'adapter aux circonstances locales.

- Dans un premier temps, et sur décision du comité syndical du mois de juin, il a été décidé d'étendre le déploiement de fourreaux dédiés au THD à toutes les opérations d'extension coordonnée en souterrain du réseau de télécommunications. Cette convention particulière permet ainsi de desservir toute zone nouvellement ouverte à l'urbanisation, selon le choix de la collectivité en charge de l'urbanisme de poser ou non ce fourreau.

- Dans un second temps, et au regard des demandes formulées par les collectivités après quelques mois d'existence du dispositif et de la dynamique territoriale, il a été décidé de systématiser la pose de ces fourreaux à chaque opération d'enfouissement coordonné des réseaux intégrant le réseau de télécommunications.

Outre ces actions en faveur du réseau THD, il est à noter que le SIEGE, a poursuivi, cette année encore sa politique visant à favoriser la mise en souterrain des réseaux de télécommunications, comme en témoignent les données chiffrées présentées.



Principes d'organisation de la programmation 2013

Rappel : le principe "d'éclairage juste"

Pour mémoire, le SIEGE, en 2011, avait modifié les règles de mise en œuvre des opérations d'éclairage public dans une logique de développement durable et d'économies d'énergie.

Ainsi, depuis la programmation 2012, la commune qui souhaite poser un nombre plus important de luminaires que celui calculé dans la solution de référence en amont du projet, ou poser du matériel dépassant les prix moyens de fournitures retenus par le SIEGE (selon la hauteur des mâts), doit supporter en totalité la différence de coût :

- ≤ 4 mètres : 850 €HT
- $4 \leq$ mètres < 6 : 1200 €HT
- $6 <$ mètres ≤ 8 : 1400 €HT
- > 8 mètres : 1600 €HT

Actions supplémentaires de maîtrise de la demande en énergie

Pour renforcer sa politique "d'éclairage juste", le SIEGE a décidé de soutenir certaines opérations d'économies d'énergie à partir de la programmation 2013 d'éclairage public isolé.

Ainsi, les communes pour lesquelles l'opération consiste à supprimer de leur patrimoine d'éclairage public des lampes à vapeurs de mercure (type de lampes amené à disparaître de la vente en avril 2015) se voient gratifier d'une bonification de 100 € sur leur participation par lampe supprimée.

Cette bonification est également valable pour la pose d'horloges astronomiques en lieu et place d'autres systèmes de commande d'allumage dans les armoires d'éclairage public.

Pour cette première année 2013, il a ainsi été programmé la suppression de plus de 200 lampes à vapeurs de mercure et la pose d'une cinquantaine d'horloges astronomiques.

Étendue aux communes adhérentes à la maintenance éclairage public, cette bonification a permis la suppression de 250 lampes à vapeurs de mercure et la pose de 80 horloges astronomiques.

Davantage d'opérations sont à prévoir pour la programmation 2014.

Des taux de participation différenciés selon le montant de l'opération

A partir de la programmation 2013, un taux de participation communale différent s'applique selon le montant total du projet.

En effet, pour les projets d'éclairage public d'envergure ($> 10\,000$ € TTC), les communes se voyaient souvent obligées de réaliser leurs travaux hors programmation annuelle, c'est-à-dire avec une contribution locale de 80% puisque le montant des possibilités budgétaires du canton ne permettait pas la réalisation d'un tel projet.

Ainsi, afin de satisfaire plus de demandes et d'accélérer le processus de renouvellement des réseaux, la contribution de la commune, dans le cadre d'un projet retenu en programmation, est dorénavant de :

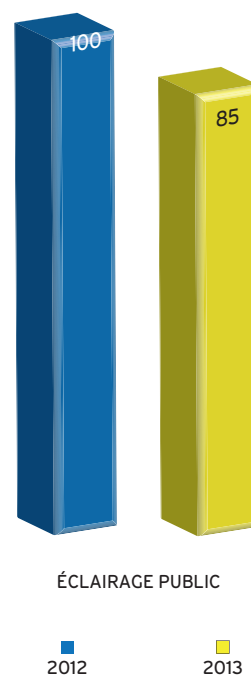
- 40% s'il est inférieur ou égal à 10 000 €TTC
- 60% s'il est supérieur à 10 000 €TTC.



Les réalisations sur le réseau d'éclairage public



Linéaires créés (en km)



ÉCLAIRAGE PUBLIC

■ 2012

■ 2013

→ **370 opérations**

soit 33% des 1 115 opérations réalisées en 2013, dont 60 opérations réalisées pour le compte des villes urbaines et 24 opérations réalisées dans le cadre d'extensions de réseau.

FOURNITURES COMMANDÉES	QUANTITÉS
Mâts / candélabres	2004
Luminaires / Projecteurs	3390

La maintenance des installations d'éclairage public

En 2013 le SIEGE a recueilli les demandes de transfert de la compétence maintenance éclairage public des 16 communes suivantes : Bosc-Renoult-en-Ouche, Bueil, Chaignes, Crestot, Criquebeuf-la-Campagne, Feuguierolles, Gamaches-en-Vexin, Iville, La Pyle, Le Vieil-Évreux, Menneval, Sacquenville, Saint-Ouen-de-Pontcheuil, Saint-Pierre-de-Cormeilles, Thuit-Hébert et Trouville-la-Haule.

Chiffres 2013

- 1204 demandes d'intervention
- 81 dossiers de mise en conformité traités
- 78 dossiers dommages aux ouvrages traités
- 5 717 réponses au DT/DICT traitées
- 114 685 € investis en mise en conformité
- 91 238 € consacrés aux dommages

2013 a été pour le service une année de croissance supérieure à 13% en terme d'adhésion à la compétence maintenance éclairage public. Cette augmentation peut s'expliquer par la mise en place du décret anti endommagement des réseaux dont les contraintes réglementaires sont parfois difficiles à gérer pour les collectivités. Sur cet aspect le SIEGE a communiqué à toutes les communes membres les démarches imposées par ledit décret et le service maintenance a répondu aux appels des collectivités qui avaient besoin d'aide pour leur inscription au Guichet Unique.

Egalement sur le même thème, le service maintenance, en application de l'arrêté du 23 décembre 2010, a réalisé l'enregistrement des zones d'implantation des ouvrages sur le guichet unique conformément à la date limite du 31 décembre 2013 fixé par l'arrêté. Cette opération a nécessité un investissement de développement informatique du SIG pour générer les zones d'implantation, ayant pour but de limiter les demandes aux seules emprises où les ouvrages sont présents.

D'autre part, suite à la décision du comité de novembre 2012, le SIEGE a recruté en février 2013 un technicien dont la mission principale est de répondre au DT/DICT pour les réseaux dont le SIEGE est exploitant.

Les demandes, estimées par le service à 5000/an, ont été dépassées en 2013.

Sur le plan plus technique, on constate peu d'évolution en nombre des demandes d'intervention et



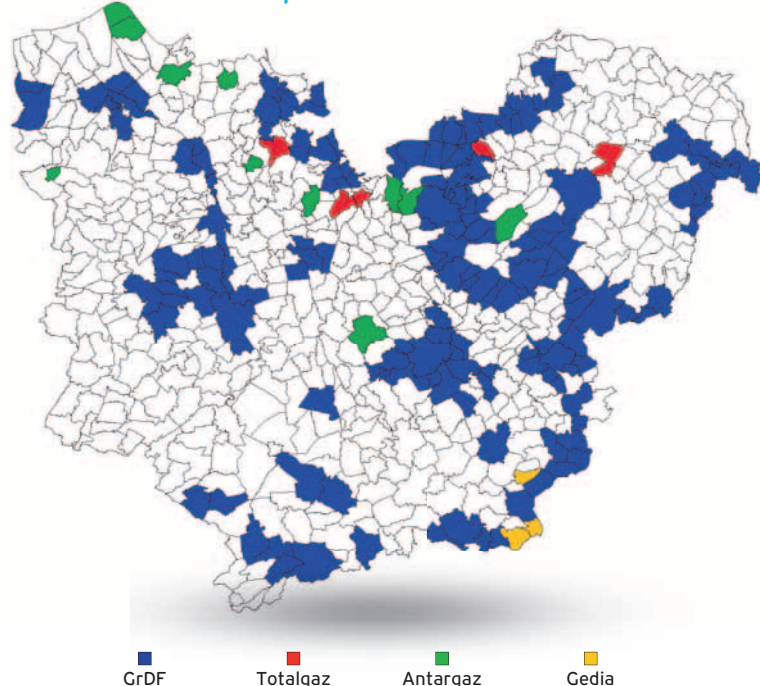
des dossiers traités en mise en conformité ou dommages aux ouvrages. En revanche, les sommes consacrées à la remise en état des installations ont progressé de 30,5% pour les mises en conformité et de 16,3% pour les dommages.

Intervention de maintenance par Voltig'Eure, spécialisés en travaux inaccessibles.



Le réseau de distribution de gaz

Communes concédées
du département de l'eure



NOMBRE DE CLIENTS GAZ	75 004
Population des 172 communes desservies	395 562 <i>soit 67,8 % de la population totale du département</i>
Nombre de clients / population des communes desservies	18,9 %

Parallèlement à la recherche de desserte de nouveaux territoires via la procédure de délégation de service public (5 depuis 2005, 40 communes supplémentaires desservies), le SIEGE est partenaire des concessionnaires présents dans le département afin de densifier les réseaux existants, en répondant aux demandes d'extension du réseau d'une part, en coordonnant l'optimisation des investissements d'autre part.



Dans cette logique, le SIEGE s'est engagé à transmettre son programme annuel de travaux d'enfouissement sur le réseau de distribution publique d'électricité afin de favoriser la coordination de travaux pour la desserte de nouvelles zones sur les communes concédées ainsi qu'à transmettre au fil de l'eau la liste des travaux d'extensions électriques afin que les gestionnaires gaz puissent anticiper les nouvelles demandes de renforcement et être plus réactifs.

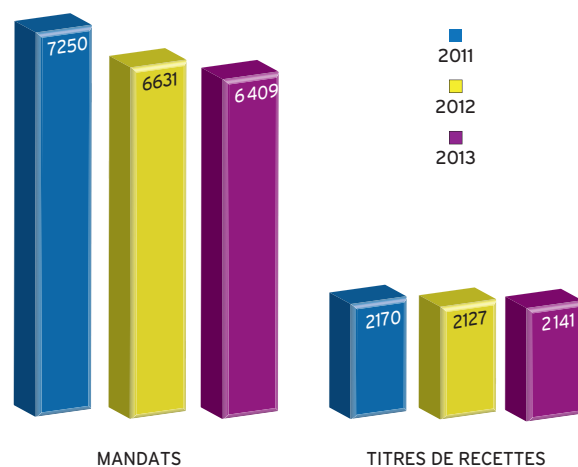
Force est néanmoins de constater que le développement du réseau rencontre aujourd'hui une double difficulté. La première est liée à un paradoxe entre politiques publiques en faveur des économies d'énergie et incitation au développement des réseaux d'énergie gaz considérée comme économique. Entre des clients potentiels peu consommateurs d'énergie et extension de réseau, le rapport "bénéfices" (vente de gaz) sur "investissements" (création de réseaux) est rarement positif sauf à jouer sur le nombre de futurs consommateurs. Ainsi, les projets ayant une chance d'aboutir se raréfient.

Une autre difficulté réside dans le manque actuel de demande de desserte de nouvelles communes, justifiant le lancement d'une nouvelle procédure, complexe, de délégation de service public. Malgré le fait que la desserte gaz en réseau public sur les communes soit une opération neutre financièrement pour celles-ci, les territoires non encore desservis ne montre pas encore un gros intérêt pour le moment à voir développer cette énergie sur leurs territoires. Les causes peuvent être diverses, développement d'autres énergies, augmentation générale des prix du gaz...

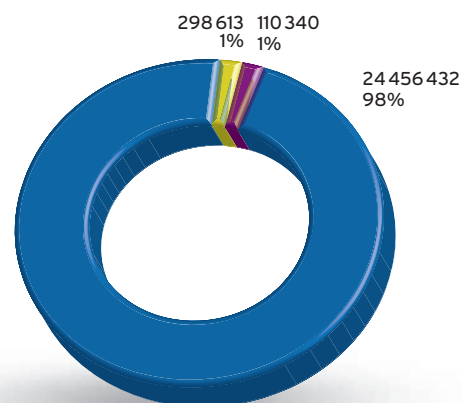
Toutefois, quelques communes s'étant portées candidates, une procédure est envisagée pour 2014. Une phase préalable d'étude est actuellement en cours au sein des services du SIEGE afin d'évaluer la pertinence du développement d'un réseau de distribution publique de gaz sur les dits territoires.

Compte administratif 2013

Mouvements comptables - Mandats de paiement / titres de recettes (en nombre)

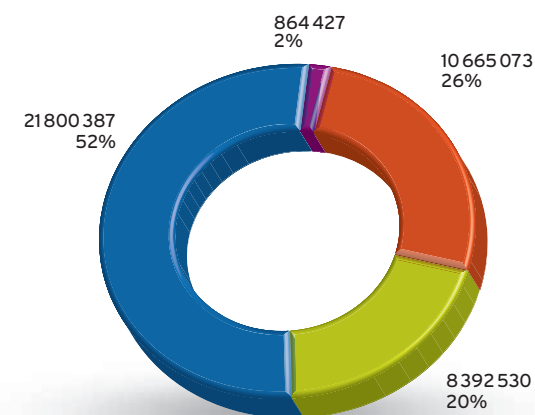


Dépenses de la section d'investissement (en €)



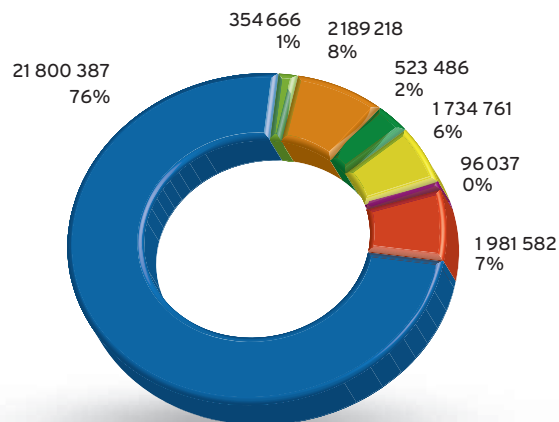
- Travaux (hors réseaux de télécommunications) et restes à réaliser 2012
- Emprunts
- Autres immobilisations (investissements propres à la structure)

Recettes de la section d'investissement (en €)



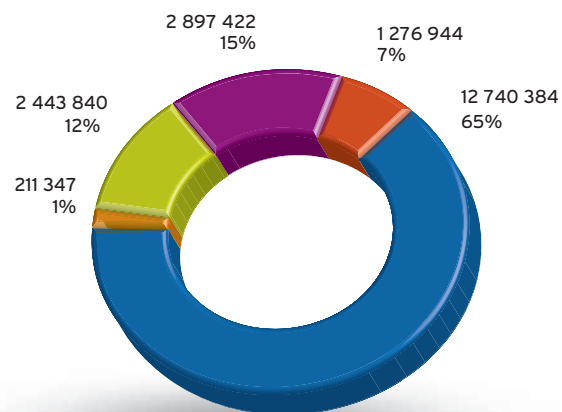
- Fonds de compensation de la TVA
- Participation aux travaux et TVA
- Participation du FACÉ et de l'Article 8 et RAR
- Virement de la section de fonctionnement

Dépenses de la section de fonctionnement
(en €)



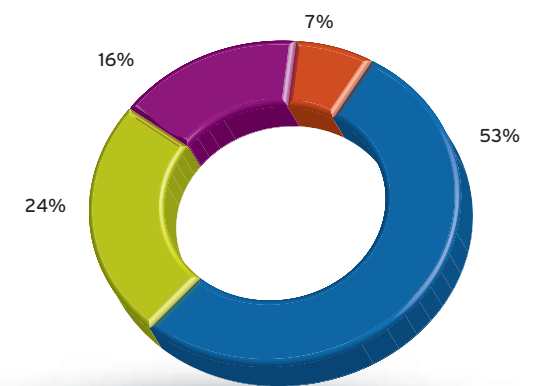
- Charges à caractère général (hors travaux réseaux téléphoniques et maintenance EP)
- Travaux sur réseaux téléphoniques
- Maintenance de l'EP
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Reversement villes B et RODP
- Virement à la section investissement

Recettes de la section de fonctionnement
(en €)



- Redevance R2
- Redevances de concessions (électricité et gaz)
- Taxe sur l'électricité
- Redevance occupation domaine public
- Participations liées aux travaux sur les réseaux téléphoniques et maintenance éclairage public

Les travaux sur les réseaux
en 2013



Milieu rural et urbain (en €)

- Enfouissements réseaux électriques en rural et urbain
- Eclairage public rural et urbain
- Extensions réseaux
- Enfouissements réseaux de télécommunications

Les marchés en cours

En 2013, seuls les marchés pour les travaux d'Eclairage public dits "isolés" et sans tranchée auront fait l'objet d'une consultation, les précédents arrivant à échéance au 31 décembre 2013.



Leur attribution a été réalisée conformément au détail du tableau ci-contre.

En 2014, le SIEGE renouvellera l'ensemble des marchés pour les grands travaux de renforcement et d'enfouissement coordonné des réseaux, ainsi que les marchés pour les travaux d'extension et ceux de fournitures d'éclairage public, pour l'intégralité de leurs lots. La répartition géographique tiendra compte des périmètres des EPCI à fiscalité propre, plus adaptée aux missions du SIEGE que le découpage cantonal.

Cantons	Bureaux d'études	Entreprises chargées des grands travaux (renforcement et effacements coordonnés)	Entreprises en charge des travaux d'éclairage public seuls	Entreprises en charge des travaux d'extension	Entreprises en charge de la maintenance de l'éclairage public ¹
Amfreville-la-Campagne	ETUDIS	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Beaumesnil	TOPO ETUDES	BOUYGUES	SAG VIGILEC	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Beaumont-le-Roger	TOPO ETUDES	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Bernay Est	TOPO ETUDES	BOUYGUES	SAG VIGILEC	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Bernay Ouest	TOPO ETUDES	VIGILEC	SAG VIGILEC	VIGILEC	TEAM RESEAUX
Beuzeville	ETUDIS	RESEAUX ENVIRONNEMENT	SAS DR	DR ECLAIRAGE	ARE
Bourgheroulde	ETUDIS	LESENS NORMANDIE	SAS DR	DR ECLAIRAGE	ARE
Breteuil sur Iton	TOPO ETUDES	VIGILEC	LEBRUN MARIE	VIGILEC	TEAM RESEAUX
Brionne	TOPO ETUDES	LESENS NORMANDIE	SAS DR	VIGILEC	TEAM RESEAUX
Broglie	TOPO ETUDES	BOUYGUES	SAG VIGILEC	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Conches-en-Ouche	TOPO ETUDES	VIGILEC	LEBRUN MARIE	VIGILEC	TEAM RESEAUX
Cormelles	TOPO ETUDES	VIGILEC	SAG VIGILEC	VIGILEC	ARE
Damville	TOPO ETUDES	VIGILEC	LEBRUN MARIE	VIGILEC	LEBRUN MARIE
Ecos	ETUDIS	STPEE	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	LEBRET Electricité
Etrepagny	ETUDIS	STPEE	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	LEBRET Electricité
Evreux Est	TOPO ETUDES	BOUYGUES	LEBRUN MARIE	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Evreux Nord	TOPO ETUDES	TEAM RESEAUX/BATAILLE	LEBRUN MARIE	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Evreux Ouest	TOPO ETUDES	VIGILEC	LEBRUN MARIE	VIGILEC	TEAM RESEAUX
Evreux Sud	TOPO ETUDES	LESENS NORMANDIE	LEBRUN MARIE	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Fleury-sur-Andelle	ETUDIS	TEAM RESEAUX/BATAILLE	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL
Gaillon	ETUDIS	BOUYGUES	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	/
Gaillon-Campagne	ETUDIS	BOUYGUES	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	/
Gisors	ETUDIS	STPEE	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	LEBRET Electricité
Le Neubourg	ETUDIS	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX	TEAM RESEAUX/BATAILLE	TEAM RESEAUX
Les Andelys	ETUDIS	TEAM RESEAUX/BATAILLE	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL
Louviers Nord	ETUDIS	BOUYGUES	LEBRUN MARIE	Electricité BLONDEL	TEAM RESEAUX
Louviers Sud	ETUDIS	BOUYGUES	LEBRUN MARIE	Electricité BLONDEL	TEAM RESEAUX
Lyons-la-Forêt	ETUDIS	STPEE	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL
Montfort-sur-Risle	ETUDIS	LESENS NORMANDIE	SAS DR	DR ECLAIRAGE	ARE
Nonancourt	TOPO ETUDES	LESENS NORMANDIE	LEBRUN MARIE	TEAM RESEAUX/BATAILLE	LEBRUN MARIE
Pacy-sur-Eure	TOPO ETUDES	BOUYGUES	LEBRUN MARIE	TEAM RESEAUX/BATAILLE	LEBRUN MARIE
Pont-Audemer	ETUDIS	LESENS NORMANDIE	SAS DR	DR ECLAIRAGE	ARE
Pont-de-l'Arche	ETUDIS	BOUYGUES	Electricité BLONDEL	Electricité BLONDEL	TEAM RESEAUX
Quillebeuf-sur-Seine	ETUDIS	RESEAUX ENVIRONNEMENT	SAS DR	DR ECLAIRAGE	ARE
Routot	ETUDIS	LESENS NORMANDIE	SAS DR	DR ECLAIRAGE	ARE
Rugles	TOPO ETUDES	VIGILEC	LEBRUN MARIE	VIGILEC	TEAM RESEAUX
St-André-de-l'Eure	TOPO ETUDES	LESENS NORMANDIE	LEBRUN MARIE	TEAM RESEAUX/BATAILLE	LEBRUN MARIE
St-Georges-du-Vivère	TOPO ETUDES	LESENS NORMANDIE	SAG VIGILEC	VIGILEC	ARE
Thiberville	TOPO ETUDES	VIGILEC	SAG VIGILEC	VIGILEC	TEAM RESEAUX
Val-de-Reuil	ETUDIS	BOUYGUES	LEBRUN MARIE	Electricité BLONDEL	TEAM RESEAUX
Verneuil-sur-Avre	TOPO ETUDES	VIGILEC	LEBRUN MARIE	VIGILEC	TEAM RESEAUX
Vernon Nord	ETUDIS	BOUYGUES	Electricité BLONDEL	TEAM RESEAUX/BATAILLE	/
Vernon Sud	ETUDIS	BOUYGUES	LEBRUN MARIE	TEAM RESEAUX/BATAILLE	/

¹ Pour les communes qui ont transféré au SIEGE cette compétence optionnelle

Les ressources humaines

Application de la loi dite "Précarité" du 12 mars 2012

La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique prévoyait un plan de résorption de l'emploi précaire par voie de contrat, par deux biais : la transformation en CDI des CDD des agents recrutés sous contrat ainsi qu'un dispositif de titularisation des agents en CDD, sous certaines conditions d'ancienneté pour chacune des deux voies.

L'application de ces clauses aura pu bénéficier à un seul agent du SIEGE, seul remplissant les conditions requises, qui a, de fait, été inscrit au programme pluriannuel prévu par ladite loi, et a pu obtenir la titularisation au grade d'Attaché territorial, après réussite de l'épreuve de sélection professionnelle organisée par le Centre de Gestion.

Recrutement

Deux recrutements ont été réalisés en 2013 :

- un adjoint administratif a été recruté en cours d'année en vue de pourvoir un poste laissé vacant suite à un départ en retraite à la comptabilité. L'agent est en charge du traitement de l'ensemble des dépenses et mandats de l'établissement,
- un technicien territorial a, quant à lui, été recruté au 1^{er} février 2013 pour renforcer l'équipe du service Maintenance de l'Eclairage public, en charge prioritairement de la réponse aux DT-DICT pour le réseau dont le SIEGE est exploitant, mais également pour assurer la mise à jour et le suivi des bases de données géographiques et techniques liées au service.

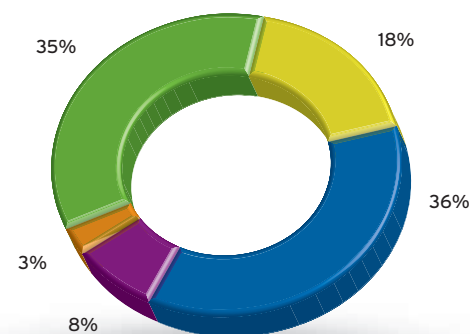
Formation

En 2013, ce sont 11 500 € qui auront été consacrés à des actions de formation à destination des agents, en complément des cotisations obligatoires versées aux organismes dédiés à la fonction publique territoriale (CNFPT, Centre de gestion) ou spécifiques aux métiers de l'énergie (FNCCR).

L'ensemble de ces fonds aura permis la réalisation de 61 actions de formation, correspondant à 115 jours. Ces actions ont concerné 26 agents de la collectivité en 2013, soit 72% de l'ensemble des effectifs, correspondant en moyenne à 4,5 jours par agent ayant bénéficié d'une formation cette année.

Parmi ces 61 actions de formation, la répartition par thématique se détaille ainsi :

Répartition thématique des actions de formation



VOS INTERLOCUTEURS TECHNIQUES PAR INTERCOMMUNALITÉS À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2015

CC D'AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE CC DU PLATEAU DU NEUBOURG

Gilles BARBEY
02 32 39 76 19
06 85 38 92 58
gilles.barbey@siege-27.fr

CC DE CONCHES CC DU PAYS DE VERNEUIL/AVRE CC RURALES DU SUD DE L'EURE

Caroline CHEVALIER
02 32 39 82 14
06 71 70 97 67
caroline.chevalier@siege-27.fr

CA GRAND ÉVREUX AGGLOMÉRATION CA SEINE-EURE CC DE QUILLEBEUF-SUR-SEINE

Didier ETIENNE
02 32 39 76 33
06 81 12 45 48
didier.etienne@siege-27.fr

CC DE BERNAY ET DES ENVIRONS CC DU CANTON DE BRETEUIL/ITON CC DU CANTON DE RUGLES CC DU PAYS DE DAMVILLE

Vivian VERMASSE
02 32 39 76 18
06 85 23 24 28
vivian.vermasse@siege-27.fr

CC DE BERNAY ET DES ENVIRONS CC DU CANTON DE BEAUMESNIL CC DU CANTON DE BROGLIE

Jean-Jacques LEMIESZ
02 32 39 76 21
06 85 56 06 16
jean-jacques.lemiesz@siege-27.fr

CC DU CANTON DE BRIONNE CC DU VIÈVRE-LIEUVIN CC INTERCOMM RISLE ET CHARENTONNE

Nicolas LIDY
02 32 39 82 19
06 73 85 39 37
nicolas.lidy@siege-27.fr

CA DES PORTES DE L'EURE CA GRAND ÉVREUX AGGLOMÉRATION CC EPTE-VEXIN-SEINE

Jean-Pierre MAZURIER
02 32 39 82 05
06 78 09 71 64
jean-pierre.mazurier@siege-27.fr

CC DU CANTON DE CORMEILLES CC DU CANTON DE THIBERVILLE

Rémy PETIT
02 32 39 82 03
06 71 70 97 72
remy.petit@siege-27.fr

CA GRAND ÉVREUX AGGLOMÉRATION CC DE L'ANDELLE CC DES ANDELYS ET ENVIRONS CC DU CANTON DE LYONS-LA-FORÊT

Frédéric PELLETIER
02 32 39 89 69
06 85 83 76 83
frederic.pelletier@siege-27.fr

CA DES PORTES DE L'EURE CC LA PORTE NORMANDE

Dominique SEGOUIN
02 32 39 82 12
06 71 70 97 69
dominique.segouin@siege-27.fr

CC BOURGTHÉROULDE-INFREVILLE CC DU ROUMOIS NORD CC VAL-DE-RISLE

Benjamin SOURIOUX
02 32 39 89 64
06 85 83 82 92
benjamin.sourieux@siege-27.fr

CA SEINE-EURE CC DE PONT-AUDMER CC DU CANTON DE BEUZEVILLE

Philippe GIRARD
02 32 39 89 67
06 85 83 73 73
philippe.girard@siege-27.fr

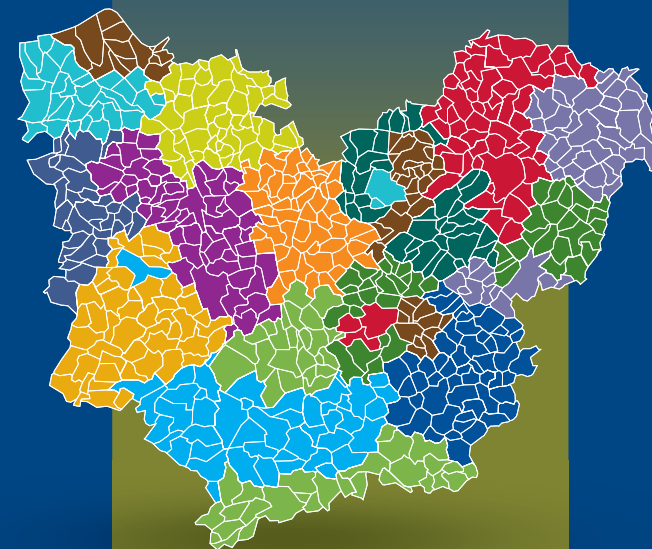
CA SEINE-EURE CC EURE MADRIE SEINE

Alexandra THEBAULT
02 32 39 82 06
06 71 70 97 68
alexandra.thebault@siege-27.fr

CA DES PORTES DE L'EURE CC DU CANTON D'ÉTRÉPAGNY CC GISORS-EPTE-LÉVRIÈRE

Joël VENIAT
02 32 39 76 20
06 33 21 46 07
joel.veniat@siege-27.fr

DÉCOUPAGE DES SECTEURS



Syndicat Intercommunal
de l'Électricité et du Gaz de l'Eure

www.siege-27.fr



SIEGE 27
12, rue Concorde
ZAC du Long Buisson
CS 30289
27002 Evreux cedex

02 32 39 82 00
02 32 39 82 11
siege27-direction@siege-27.fr